



Les catholiques montréalais et la sécularisation de l'assistance privée, 1930-1970

Amélie Bourbeau

Volume 77, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008397ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008397ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourbeau, A. (2011). Les catholiques montréalais et la sécularisation de l'assistance privée, 1930-1970. *Études d'histoire religieuse*, 77, 55–70. <https://doi.org/10.7202/1008397ar>

Résumé de l'article

Entre l'adoption de la Loi de l'assistance publique, en 1921, et les travaux de la Commission Castonguay-Nepveu, en 1966-1971, l'Église catholique s'est retirée des débats publics et de l'animation de l'assistance non institutionnelle à Montréal. Une étude de l'attitude du clergé face à la mise en place d'un réseau laïc d'assistance, chapeauté par la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF), et face à l'écllosion du travail social professionnel permet de mieux comprendre une sécularisation ambiguë, le résultat de l'adaptation du clergé montréalais au changement social et d'un déplacement de son champ d'action, de l'institution vers la communauté.

Les catholiques montréalais et la sécularisation de l'assistance privée, 1930-1970¹

Amélie Bourbeau²

Résumé : Entre l'adoption de la Loi de l'assistance publique, en 1921, et les travaux de la Commission Castonguay-Nepveu, en 1966-1971, l'Église catholique s'est retirée des débats publics et de l'animation de l'assistance non institutionnelle à Montréal. Une étude de l'attitude du clergé face à la mise en place d'un réseau laïc d'assistance, chapeauté par la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF), et face à l'écllosion du travail social professionnel permet de mieux comprendre une sécularisation ambiguë, le résultat de l'adaptation du clergé montréalais au changement social et d'un déplacement de son champ d'action, de l'institution vers la communauté.

Summary : Between the adoption of the Quebec Public Charities Act, in 1921, and the Commission Castonguay-Nepveu, in the 1960s, the Catholic Church has withdrawn from private, non-institutional assistance in Montreal. The clergy, in the interval, had to face a burgeoning lay assistance network, led by the Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF), as well as the adoption of professional social work. Through the actions and discourses of the clergy, this study looks at the ambiguous secularization of Catholic assistance in Montreal, the result of the Church's adaptation to social change and of a shift in its focus, from institution to community.

Durant les travaux de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Castonguay-Nepveu), de 1966 à 1971, 145 mémoires sont déposés. De ce nombre, seulement quatre émanent directement de l'Église, via le diocèse de Sherbrooke, l'Association des aumôniers d'hôpitaux du Québec, le Service social du diocèse de Rimouski et un comité de prêtres, de

1. Cette recherche a bénéficié du soutien financier du FQRSC, du Groupe d'histoire de Montréal et de la fondation Pointe-à-Callières.

2. Amélie Bourbeau est professeure adjointe au département d'histoire de l'Université Laurentienne. Elle fait partie du Groupe d'histoire de Montréal et est récipiendaire du prix John-Bullen 2010, décerné par la Société historique du Canada.

religieux et de laïcs. Les autres mémoires sont soumis par des associations professionnelles, des firmes comptables et des agences du domaine de la santé et du bien-être social³. Des huit commissaires nommés en 1966, on compte deux avocats, deux médecins, deux actuares et deux travailleurs sociaux : un anglo-catholique laïque et un père dominicain francophone, le père André-Marie Guillemette, mieux connu pour ses accomplissements professionnels qu'ecclésiastiques⁴. Les voix catholiques sont presque inaudibles durant les travaux d'une commission qui mènera éventuellement à la prise en main, par l'État québécois, de la santé et du bien-être social, deux secteurs jusque-là associés aux Églises établies au Québec. Comment est-on passé d'une Église catholique qui tonne contre la Loi de l'assistance publique de 1921, sa voix amplifiée par les écrits d'Henri Bourassa, à une Église qui plie bagage silencieusement 50 ans plus tard⁵? La réponse rapide est la sécularisation, mais ce serait poser la question en regardant seulement du côté de la réponse, aborder un processus par la fin, bref, reconnaître l'effet sans connaître sa ou ses causes.

En étudiant l'évolution de l'assistance non institutionnelle à Montréal, dans un contexte de rationalisation, de bureaucratisation et de professionnalisation, la question de la sécularisation s'impose. La Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF, 1932-1974), fondée et dirigée par des hommes d'affaires, animée par des bénévoles et des travailleurs sociaux et soutenue par les archevêques et prêtres de Montréal, est un moteur important derrière ces processus. Les buts de la FOCCF étaient de financer les agences sociales catholiques francophones de Montréal, à l'instar de ce qui se faisait déjà dans d'autres communautés de la ville. La fondation de la FOCCF s'inscrit dans le contexte de la réorganisation

3. «Liste des mémoires à la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social», s.l., s.é., s.d., 6 f.

4. Québec, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Claude Castonguay), *Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, volume I, L'assurance maladie*, 1967, p. iii. Le père Guillemette a commencé sa carrière à Ottawa, au Bureau social St-Jean-Baptiste (1939-1942), avant d'être directeur du Conseil des Œuvres de Montréal (1942-1951) et de l'École de service social affiliée à l'Université de Montréal (1947-1962). Il quittera l'École de service social pour diriger l'Institut de gérontologie de l'Université de Montréal, en plus de jouer un rôle actif, durant toute sa carrière, au Conseil canadien du bien-être social. Il joue ainsi un rôle important dans la rationalisation de l'assistance non institutionnelle à Montréal. (*Lettre du père Guillemette, o.p. (directeur du Conseil des Œuvres de Montréal) à R.G.E. Davis (directeur du Conseil canadien du bien-être social)*, 26 avril 1951, Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada (désormais BAC), Fonds Conseil canadien de développement social, MG28 I10 (désormais Fonds CCSD), volume 236, document 236-7 : *Biographical Sketch. Reverend André-M. Guillemette, O.P.*, mars 1965, BAC, Fonds CCSD, vol. 265, document 265-4)

5. B.L. VIGOD, «Ideology and Institutions in Quebec : The Public Charities Controversy 1921-1926», *Histoire sociale / Social History*, XI, 21 (mai 1978), p. 167-182.

de l'assistance privée, tant aux États-Unis⁶ qu'au Canada⁷, dans la foulée de l'industrialisation et de la quasi-faillite des structures traditionnelles de l'assistance - dans le cas des catholiques montréalais, il s'agit des institutions qui, à bout de ressources au début du XX^e siècle, se voient forcées d'accepter l'aumône du gouvernement provincial sous la forme de la Loi de l'assistance publique⁸. La réorganisation passe par des changements sur le plan des acteurs et des modes d'organisation de l'assistance, par la division des responsabilités entre financement, coordination locale et pratiques de l'assistance. Les chefs de file de ces changements sont, dans bien des cas étasuniens catholiques, des évêques; dans d'autres communautés, il s'agit de travailleurs sociaux qui sollicitent des hommes d'affaires; chez les catholiques montréalais, les hommes d'affaires s'imposent dès le départ, avant même la professionnalisation du service social. Si les buts avoués de la réorganisation sont la bureaucratisation et la professionnalisation de l'assistance, la sécularisation reste un point d'interrogation, un processus qui n'est pas discuté ou planifié ouvertement par les acteurs en place. La Fédération est rapidement devenue le cœur d'un réseau qui incluait les trois

6. Voir notamment Dorothy BROWN et Elizabeth MCKEOWN, *The Poor Belong to us. Catholic Charities and American Welfare*, Cambridge, Harvard University Press, 1997, 284 p.; Mary J. OATES, *The Catholic Philanthropic Tradition in America*, Bloomington, Indiana University Press, 1995, 231 p.; Susan TRAVERSO, *Welfare Politics in Boston, 1920-1940*, Boston, University of Massachusetts Press, 2003, 164 p.

7. Shirley TILLOTSON, *Contributing Citizens: Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State, 1920-1966*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, 320 p.; Gale WILLS, *A Marriage of Convenience. Business and Social Work in Toronto, 1918-1957*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 256 p.; Cathy JAMES, «Reforming Reform: Toronto's Settlement House Movement, 1900-1920», *Canadian Historical Review*, 82, 1 (mars 2001), p. 55-90; Paula MAURUTTO, *Governing Charities. Church and State in Toronto's Catholic Archdiocese 1850-1950*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003, 194 p.; Anne MACLENNAN, *Red Feather in Montreal: A History*, Montréal, Red Feather Foundation, 1996, 53 p.; Francis Kun Suk HAN, *A Catholic Communal Welfare Institution in a Changing Society. Montreal, 1931-1986*, Thèse de doctorat (Religion), Montréal, Concordia University, 1987, 338 f.; Lucia FERRETTI, «Les agences sociales à Montréal, 1932-1971», *Études d'histoire religieuse*, 66 (2000), p. 69-88; «Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État providence», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, 2 (2004), p. 187-216; Lucia FERRETTI et Karl-Xavier THOMAS, «Montée de l'État providence et transformation du soutien laïc aux œuvres d'assistance catholiques: Trois-Rivières, 1921-1965», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 110, 4 (2003), p. 171-184; Denyse BAILLARGEON, *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité 1910-1970*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2004; Lionel-Henri GROULX, *Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux*, Laval, Éditions Agence d'ARC, 1993; Serge MONGEAU, *Évolution de l'assistance au Québec: une étude historique des diverses modalités d'assistance au Québec, des origines de la colonie à nos jours*, Montréal, Éditions du Jour, 1967.

8. B.L. VIGOD, «Ideology and Institutions...».

paliers de gouvernement, l'archevêché, les agences sociales⁹ et l'École de service social affiliée à l'Université de Montréal¹⁰. Si l'assistance non institutionnelle représente une petite fraction de l'assistance pratiquée durant la période à l'étude¹¹, elle en est tout de même le visage public, à travers des campagnes de financement à grand déploiement et des millions de dollars par année en financement public et privé, dès les années 1940¹². À cause des liens entretenus avec l'Église et de la présence simultanée de membres du clergé et de laïques dans la Fédération, la question de l'évolution du religieux dans l'assistance prend une teinte particulière, où plusieurs points de vue se croisent.

Pour éviter les pièges tendus par l'idée de sécularisation, qui a tendance à être perçue comme un phénomène achevé de nos jours, il importe de la considérer comme un processus dont l'issue n'est pas déterminée à l'avance¹³. Gilles Routhier propose de déplacer l'angle d'approche de la question, en étudiant les réactions de l'Église au changement socio-culturel. Il postule qu'il y a sécularisation à partir du moment où les Églises réagissent négativement au changement social, perdant de leur pertinence parmi leurs fidèles. En revanche, toute réaction au changement ne devient pas porteur de sécularisation pour les Églises : elles parviennent parfois à s'adapter et à établir de nouveaux liens avec la société, renouvelant ainsi la présence religieuse dans le monde. Cette approche permet d'aborder les réactions de l'Église au changement comme un processus dynamique et non seulement

9. La FOCCF regroupe 14 agences sociales en 1932, 24 en 1942 et 34 en 1952. (Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (désormais FOCCF), *Rapport annuel 1942, 10^e anniversaire*, Montréal, s.é., septembre 1943 ; *Rapport annuel 1952*, Montréal, s.é., s.d., p. 8)

10. Au sujet de l'évolution organisationnelle de la FOCCF, voir Amélie BOURBEAU, *La réorganisation de l'assistance chez les catholiques montréalais : la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises et la Federation of Catholic Charities, 1930-1972*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Thèse de doctorat (Histoire), 2009.

11. À la fin des années 1950, des 500 établissements financés dans la province, seulement 37 (7,4 %) sont des agences sociales. (Yves VAILLANCOURT, *L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, p. 209-210, 219)

12. Dès 1948, l'objectif de la campagne annuelle de financement de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises est de 1 024 000 \$. (FOCCF, *Rapport annuel*, Montréal, s.é., 1952)

13. Sur les pièges de la sécularisation en histoire, voir David A. HOLLINGER, «The "Secularization" Question and the United States in the Twentieth Century», *Church History*, 70, 1 (mars 2001), p. 132-143 ; Jon BUTLER, «Jack-in-the-Box Faith : the Religion Problem in Modern American History», *The Journal of American History*, 90, 4 (mars 2004), p. 1361.

sous l'angle d'une sécularisation inévitable¹⁴. Cet article propose d'examiner de plus près les réactions de l'Église à la réorganisation de l'assistance, à la recherche de marqueurs d'adaptation ou de sécularisation. Pour ce faire, trois aspects seront abordés, soit le soutien public de l'Église envers la FOCCF et son entreprise de rationalisation, l'attitude de la hiérarchie catholique face à des membres qui résistent à la rationalisation et, finalement, le rôle joué par le clergé dans l'éclosion et l'évolution du travail social canadien-français. Ces trois aspects démontrent bien la complexité des relations entre religion catholique et changement dans ce contexte précis. Il est à noter que les sources utilisées n'émanent pas de l'archevêché de Montréal, qui a une règle de consultation de 75 ans pour ses archives. Les sources principales proviennent des fonds de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal et du Conseil canadien de développement social, qui donnent accès au milieu et aux acteurs de l'assistance non institutionnelle durant les années 1930 à 1970, tant les laïcs que les membres du clergé.

I. Encourager et soutenir le changement

M^{gr} Gauthier semble à l'aise, en 1932, avec l'idée de rationaliser l'assistance non institutionnelle et de laisser son financement et sa gestion à des hommes d'affaires. On pourrait croire que cet encouragement rompt avec l'idée que la charité devrait être spontanée, anonyme, sollicitée au besoin – bref, avec les pratiques d'une agence comme la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP)¹⁵. Dans un contexte où les institutions catholiques reçoivent de l'aide de l'État pour financer l'hébergement des plus pauvres et où l'archevêché de Montréal éprouve des difficultés financières importantes¹⁶, nous interprétons l'enthousiasme de M^{gr} Gauthier, qui fait d'ailleurs partie des supporters de l'Action catholique, comme une reconnaissance des limites temporelles de l'Église dans une ville industrialisée qui croît rapidement. Il exprime publiquement son soutien, faisant appel à la fierté des Canadiens français face aux autres communautés de la ville :

Il m'a toujours semblé que nos catholiques de langue française étaient capables du même effort désintéressé que leurs coreligionnaires de langue anglaise ou

14. Gilles ROUTHIER, « Quelle sécularisation? L'Église du Québec et la modernité » dans Brigitte CAULIER (dir.), *Religion, sécularisation, modernité. Les expériences francophones en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 73-104.

15. Éric VAILLANCOURT, *La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal : reflet du dynamisme du laïcat catholique en matière d'assistance aux pauvres (1848-1933)*, Thèse Ph.D. (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005.

16. Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois, Volume III, Le XX^e siècle, Tome I, 1898-1940*, Montréal, Boréal, 1984, p. 365-367.

que leurs concitoyens protestants, et je voudrais bien qu'ils missent à réussir autant de fierté et de persévérance.¹⁷

Par leur présence lors des événements liés aux campagnes de financement et lors des assemblées annuelles, les évêques successifs de Montréal accordent un soutien à la Fédération qui ne se dément pas au fil des décennies. Par exemple, le lancement de la campagne est l'occasion pour l'archevêque de Montréal de prononcer un discours, rapporté dans les journaux et diffusé à la radio, dans lequel il fait la promotion de la Fédération et exhorte le public à donner généreusement. Les évêques profitent habituellement de l'occasion pour prêcher la charité chrétienne, l'amour de ses prochains, « même avant de les connaître »¹⁸. Le discours inaugural prend parfois la forme de l'enseignement, comme M^{gr} Charbonneau qui utilise l'histoire du païen Julien pour inciter à la charité¹⁹, ou encore une forme moralisatrice, comme M^{gr} Léger qui s'étend, en 1960, sur la notion de devoir de charité pour les fidèles²⁰. Le soutien de l'Église envers la Fédération se manifeste aussi dans les paroisses. Durant les campagnes de financement, les curés du diocèse appuient les comités paroissiaux du haut de la chaire.

Malgré cette attitude encourageante, il ne faudrait pas exagérer la souplesse des évêques montréalais en la matière. En effet, certains éléments donnent à penser que l'adaptation n'a peut-être pas été si difficile pour l'Église. En premier lieu, la place occupée par l'assistance à l'extérieur des institutions est minime par rapport à celle prodiguée dans les nombreuses institutions de la métropole, et ce durant toute la période²¹. M^{gr} Gauthier ne cède donc pas l'entièreté du domaine d'activités à des hommes d'affaires. De plus, l'objectif des fédérations financières est d'amasser des fonds et de les distribuer équitablement entre les différentes agences, à un moment où le diocèse voit le fond de ses coffres. La campagne de financement comme telle ne menace pas les pratiques caritatives et, sur le plan moral, elle est probablement mieux perçue que les kermesses et les parties de cartes organisées par certaines agences sociales durant les années 1910 et 1920. Lorsqu'on donne à une fédération financière, on ne reçoit que la satisfaction du devoir accompli et non le plaisir d'une soirée de jeux. L'habitude de déléguer certaines tâches à des laïcs, enfin, n'est pas tout à fait nouvelle. La mise sur pied de la Société de Saint-Vincent de Paul, en 1848, est un exemple

17. Publicité : *Le devoir de charité n'a jamais été plus urgent*, 1933, Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Montréal (désormais BAnQ-M), Fonds Société Saint-Jean-Baptiste, P82/34-276, bobine 7997, document 00784.

18. *La Patrie*, 21 février 1944, p. 6.

19. *Ibid.*

20. *Paul-Émile Léger Mgr*, 21 janvier 1960, BAC, Fonds / Collection Société Radio-Canada, radio, ISN 57918, copie de consultation A1-2005-05-0027 (bande magnétique).

21. Y. VAILLANCOURT, *Évolution des politiques...*, chapitre 5.

bien connu de la confiance que le haut-clergé accorde à des laïcs dans certains cas²². Il reste que les évêques de Montréal se font beaucoup plus discrets que leurs vis-à-vis torontois et américains dans la fondation et l'évolution des fédérations financières. Alors qu'ailleurs, l'archevêché est habituellement au centre de la réorganisation de l'assistance, à Montréal, l'initiative vient des laïcs et reste entre leurs mains. On peut poser l'hypothèse que le statut minoritaire de la plupart des communautés catholiques en Amérique du Nord a amené les évêques à intervenir de manière plus serrée dans les affaires de leur diocèse²³. Cependant, dans les autres villes du Québec, le haut-clergé joue aussi un rôle important dans la réorganisation de l'assistance, qui se produit à partir des années 1930 et 1940 dans les cas de Trois-Rivières et de Québec, plus tard ailleurs²⁴. Montréal serait donc une exception, peut-être due à la personnalité de Georges Gauthier, archevêque coadjuteur au moment de la fondation des fédérations catholiques? Peut-être, aussi, due à l'ampleur des besoins des communautés catholiques de Montréal? La question reste ouverte.

II. Gérer la résistance : le cas de la Société de Saint-Vincent de Paul

La SSVP est, au moins jusqu'aux années 1940, l'organisme de charité le plus important de Montréal. L'attachement de ses dirigeants à la tradition les amène à résister aux tentatives de moderniser l'organisme, même lorsqu'il est dans l'impossibilité de remplir sa mission, faute de moyens. Plusieurs projets de rationalisation de l'assistance sont soumis à la SSVP, dès les années 1910, mais ils sont rejetés, toujours en invoquant le respect des traditions et des règles édictées par Frédéric Ozanam au XIX^e siècle²⁵. Il est peu surprenant que la SSVP ait initialement refusé de joindre la FOCCF, en 1933. L'archevêché s'en mêlera, demandant aux vincentiens de revoir leur décision, ce qui équivalait, pour les dirigeants de la SSVP, à un ordre : ils acceptent, à contrecœur, que la Société devienne membre de la FOCCF en 1934²⁶. Ils utilisent l'échec de la campagne suivante pour s'en retirer, utilisant, pour une fois, l'argument de l'efficacité pour mieux retourner à la tradition, faite d'aumônes non sollicitées et anonymes. Rapidement, on

22. É. VAILLANCOURT, *La Société de Saint-Vincent de Paul...*

23. P. MAURUTTO, *Governing Charities...*; M. J. OATES, *The Catholic Philanthropic Tradition...*

24. L. FERRETTI, « Caritas-Trois-Rivières... »; « Les agences sociales à Montréal... ».

25. *Livre des minutes du Conseil central de Montréal*, 30 août 1916, 22 septembre 1916, 25 janvier 1917, 27 mars 1922, 31 octobre 1927, 28 décembre 1927, 26 mai 1930, 25 janvier 1932, BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1.

26. Sur la tradition d'obéissance de la SSVP à l'autorité ecclésiastique, voir É. VAILLANCOURT, *La Société de Saint-Vincent de Paul...*, chapitres 3 et 4.

dépêche le chanoine Albert Valois, représentant de l'archevêché au conseil d'administration de la FOCCF, et l'évêque auxiliaire, M^{gr} Deschamps, auprès du conseil central de la SSVP. J.-A. Julien, président du conseil central, n'est pas dupe de la manœuvre, malgré les fortes dénégations des membres du conseil d'administration de la FOCCF, mais après une rencontre des deux parties, qui a lieu à l'archevêché, la SSVP décide de ne pas briser les rangs. Les archives de la FOCCF ne permettent pas de savoir qui a eu l'idée de faire appel à un membre du clergé pour amadouer la SSVP, mais le geste dénote d'une bonne connaissance de la mentalité des vincentiens et de la volonté de l'archevêché d'assurer le succès de la FOCCF, au risque de froisser les éléments plus traditionnels de l'Église²⁷. Les relations entre les deux organismes, sans être idylliques, seront plus harmonieuses, jusqu'en 1969.

Cette année-là, un groupe de citoyens de la paroisse Sainte-Cunégonde souhaite former une association de clients de la SSVP, ce que la conférence paroissiale a refusé, évoquant encore la règle vincentienne d'anonymat. Le curé s'en mêle, prenant parti pour les citoyens souhaitant s'exprimer et participer aux activités régulières de la SSVP. Il va même jusqu'à accuser publiquement la SSVP d'entretenir la pauvreté par manque d'ouverture. Devant ce conflit qui se joue en partie dans les journaux, la FOCCF tranche en retirant sa subvention à la SSVP, la remettant plutôt à la nouvelle Association coopérative des services communautaires, qui dépanne les familles pauvres, tient un magasin d'alimentation à prix modique et un service de prêts à court terme²⁸. Par la suite, les journaux surnomment la SSVP «la vieille dame démodée»²⁹.

Cet exemple de résistance à la réorganisation de l'assistance, sur des bases religieuses, est le seul qui a été retracé dans l'étude de la FOCCF. Si on suit le raisonnement de Gilles Routhier, le refus des dirigeants de la SSVP de participer activement à la réorganisation de l'assistance constituerait une forme de sécularisation. En effet, à cause de cette attitude, le fossé se creuse, non seulement entre cet organisme et les pans «réorganisés» de l'assistance,

27. *Livre des minutes du Conseil Central de Montréal 30 mars 1927 au 31 janvier 1938, réunions du 28 janvier 1935; 14 février 1935; 18 février 1935*, BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1; *Premier cahier de procès verbaux de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-française (FOCCF), 1932-1940, réunions du comité exécutif du 9 février 1935, 18 février 1935; réunions du conseil d'administration du 8 février 1935, 11 février 1935*, Montréal, Archives de Centraide (désormais AC), Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817.

28. *La Presse*, 20 octobre 1969; article tiré des dossiers de presse des archives de Montréal, D1582.30, bien-être social, entraide, Société St-Vincent de Paul, numéro de page inconnu.

29. *Dimanche matin*, 23 septembre 1973, et *La Presse*, 21 octobre 1982, articles tirés des dossiers de presse des archives de Montréal, D1582.30, bien-être social, entraide, Société St-Vincent de Paul, numéro de page inconnu.

mais aussi entre lui et les fidèles, comme le suggère la déroute de la SSVP à la fin des années 1960. Il ne faudrait toutefois pas exagérer les tensions que la réorganisation de l'assistance a causées au sein du réseau : par exemple, la SSVP continue à faire partie de la Fédération des Œuvres et respecte la lettre, sinon l'esprit des nouvelles manières de faire.

III. Professionnaliser la charité

Le travail social évolue rapidement, des années 1930 aux années 1960, transformant les modes d'assistance et les acteurs en présence. De l'émergence du service social à l'adoption de l'animation sociale, des membres du clergé se tiennent à l'avant-scène, encourageant et adoptant la rationalisation de l'assistance. En plus d'encourager les activités des fédérations financières, M^{gr} Gauthier participe à l'émergence du travail social professionnel chez les Canadiens français, en autorisant d'abord la formation de quelques jeunes femmes à la *Montreal School of Social Work* puis en envoyant trois prêtres à *The Catholic University of America* (Washington). À leur retour à Montréal, en 1938, Lucien Desmarais, Gerald Berry et Émile Bouvier jettent les bases institutionnelles du service social, notamment en prenant la tête du Conseil des Œuvres et en fondant l'École de service social³⁰. L'archevêque soutient une profession aux origines anglo-protestantes et déjà largement répandue aux États-Unis et dans le reste du Canada. Contrairement à la charité traditionnelle, le travail social est ancré dans des principes rationnels et dans la systématisation des pratiques. La relation entre les pauvres et les travailleurs sociaux débute par un questionnaire qui vise à connaître les causes profondes des problèmes individuels ou, le cas échéant, familiaux de la personne aidée. La solution apportée doit être adaptée aux problèmes spécifiques à chaque individu visité, qu'il s'agisse de secours matériels, d'aide à la recherche d'emploi, d'éducation, etc. Fait significatif dans le contexte catholique montréalais, où les agences sociales entretiennent peu de liens entre elles jusqu'à la fin des années 1930, les travailleurs sociaux conçoivent le réseau d'assistance diocésain dans son ensemble. À l'aide de la planification sociale et d'enquêtes sur le milieu, ils établissent les besoins de la communauté et s'assurent qu'une agence soit mise sur pied pour y répondre.

En grande partie, ces principes généraux ne heurtent pas tant les pratiques religieuses que les pratiques culturelles des catholiques. Par exemple, avec le travail social, l'écrit prend une importance nouvelle,

30. L.-H. GROULX, *Le travail social...*, p. 15 ; Marie-Paule MALOUIN, *Entre le rêve et la réalité. Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil*, Montréal, Bellarmin, 1998.

car il y a désormais des dossiers à monter au sujet des personnes aidées, des notes à prendre durant et après les conversations entretenues. Cela ne va pas à l'encontre des valeurs religieuses des catholiques, mais cela est contraire aux habitudes de certains acteurs de la charité, notamment, les membres de la SSVP. Malgré cela, on peut comprendre l'attrait du travail social professionnel pour certains membres du clergé et pour M^{gr} Gauthier. Si l'on s'en tient aux méthodes employées pour pratiquer et administrer la charité, les catholiques de Montréal sont en mauvaise posture au début des années 1930. Avant même que la crise n'éclate, la SSVP est débordée par les épisodes récurrents de chômage. Des Canadiennes françaises formées en travail social sont employées par des agences anglophones, car il n'y a pas de travail pour elles en milieu francophone – à moins qu'elles prennent le voile. Il y a une contradiction croissante entre les problèmes vécus par nombre de Montréalais et la solution généralement proposée par l'Église, l'institutionnalisation. Malgré la présence des sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil, qui œuvrent déjà dans l'est de la ville, la majorité des communautés religieuses travaille toujours en milieu institutionnel à la fin des années 1920. Le travail social, profession qui est pratiquée par des laïcs et des religieux, des hommes et des femmes, en milieu non institutionnel, constitue certainement une solution intéressante, surtout dans un contexte où les catholiques américains ont déjà un lieu de formation adapté aux valeurs particulières à leur religion.

Il s'agit donc, pour M^{gr} Gauthier et les prêtres envoyés à Washington, de réformer les pratiques caritatives sans perdre totalement la spécificité catholique. Cela se fait à travers un maintien assez strict des divisions confessionnelles. Ainsi, il y a des membres du clergé qui enseignent et étudient le service social aux côtés des laïcs, dans une université catholique, et ce jusqu'aux années 1960. Certaines agences sont dirigées par des membres du clergé, et des prêtres et des religieuses pratiquent le travail social. À l'inverse, lorsque la FOCCF embauche une anglo-protestante, Ruth Robertson, pour mettre sur pied le Bureau d'assistance sociale aux familles (BASF), M^{gr} Gauthier manifeste son mécontentement face à l'embauche d'une travailleuse sociale qui ne fait pas partie de la communauté catholique, alors même qu'il a déployé les efforts nécessaires pour assurer l'émergence de cette profession chez les siens³¹.

31. La plainte vient d'abord des dirigeants de la SSVP, qui craignent des empiètements de la part du BASF et qui s'opposent à l'intervention d'une non-catholique et une femme de surcroît dans leur domaine d'intervention privilégié, la famille. (*Premier cahier de procès verbaux...*, 19 décembre 1939, AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, *Réunion du conseil d'administration*, 27 janvier 1941, AC, Fonds FOCCF, chemise 818; *Livre des minutes du Conseil Central...*, 30 octobre et 27 novembre 1939, BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1)

Après l'impulsion initiale, le travail social professionnel fait des percées importantes à Montréal, même dans le clergé. Les cas de la communauté des Petites sœurs de l'Assomption et du père André-Marie Guillemette, o.p., montrent de quelle manière le clergé se transforme de l'intérieur durant les années 1940 et 1950. Les années 1960, quant à elles, sont marquées par de nouvelles approches et de nouveaux acteurs en travail social.

M^{gr} Gauthier fait venir de France la communauté des Petites Sœurs de l'Assomption en 1933. Cette communauté de travailleuses sociales accomplit un travail appréciable auprès des familles où la mère – ou les deux parents – sont temporairement incapables de s'occuper des leurs, en remplaçant temporairement la mère, évitant ainsi l'institutionnalisation des enfants. Leur travail est grandement apprécié par la Fédération, à cause de leur professionnalisme et de leur faible coût. Leur discours professionnel, qui tend vers la psychanalyse lorsqu'elles décrivent les maux qui affligent certaines des familles aidées, est frappant, comme cette lettre dans laquelle une supérieure justifie les services offerts à une famille dont la réputation a été attaquée par un tiers parti :

Psychologiquement, Mme H. paraît être dominée par le soi-disant rejet de sa famille. La plus jeune d'une nombreuse famille, elle dit avoir toujours été moins bien traitée que les autres. Actuellement, elle dit que ses parents et ses frères et sœurs ne lui témoignent aucun intérêt et ne viennent pas à son aide. Ce sentiment de frustration la pousse peut-être à chercher une compensation dans des apparences de facilités de vie ; achat d'une auto par exemple ; vêtements qui paraissent bien... Par ailleurs, elle est économe pour l'alimentation et fait beaucoup de couture pour ses enfants³².

Le père Guillemette, en tant que directeur du Conseil des Œuvres de Montréal, participera activement à la rationalisation de l'assistance non institutionnelle durant les années 1940. Il conseille régulièrement la Fédération des Œuvres au sujet des agences sociales à fonder, abandonner ou encourager. Sa longue carrière à l'Université de Montréal et sa participation à la Commission Castonguay-Nepveu, durant les années 1960, sont aussi marquées par son professionnalisme et sa volonté d'utiliser les techniques du travail social pour remédier aux problèmes sociaux.

À partir du début des années 1960, les changements accélèrent, affectant les acteurs en présence et les approches d'assistance. D'une part, les membres du clergé qui occupent une position d'autorité se retirent des agences sociales. D'autre part, certains membres du clergé qui œuvrent dans les paroisses, inspirés par l'animation sociale, font entendre leur voix à la défense des démunis, renouvelant ainsi l'engagement religieux dans l'assistance.

32. *Lettre de Sœur M. Françoise de la Visitation, p.s.a. (supérieure) à l'abbé Riendeau (directeur du COM)*, 2 septembre 1961, AC, Fonds FOCCF, Boîte 45, chemise 589.

En 1961, Caritas Canada³³ suggère que tous les membres du clergé qui occupent des positions d'autorité dans des agences sociales comme les conseils d'œuvres ou les fédérations financières devraient se retirer et laisser les laïcs s'en occuper³⁴. L'Église semble ainsi renoncer au leadership en travail social. Les départs n'ont pas lieu immédiatement : le premier directeur laïc du Conseil des Œuvres est nommé en 1964 seulement. La mesure ne s'applique pas aux agences qui emploient majoritairement des communautés religieuses, mais seulement aux agences où un membre du clergé se trouve en position d'autorité face à des employés laïcs. Soulignons que le nombre d'agences et d'individus touchés par la décision de Caritas est minime. Ce retrait peut être perçu comme un aboutissement des valeurs de l'Action catholique, selon lesquelles les laïcs sont appelés à jouer un plus grand rôle dans les affaires sociales. Ironiquement, au même moment, les mouvements d'Action catholique spécialisée en sont à leurs dernières heures. Les années 1960 sont aussi les années du concile Vatican II. Désormais, les fidèles laïcs occupent une plus grande place dans tous les aspects de la vie religieuse³⁵.

On n'assiste pas pour autant à la disparition des membres du clergé engagés dans l'assistance non institutionnelle : les années 1960 sont aussi marquées par une recrudescence de leur participation individuelle, notamment dans le cas des curés de paroisse. Durant les décennies précédentes, on entend peu parler d'eux chez les travailleurs sociaux, même s'ils font partie des intervenants traditionnels du milieu de la charité³⁶. Durant les années 1960, cependant, un certain nombre d'entre eux, affectés à des paroisses en milieu défavorisé, s'engagent dans les mouvements sociaux qui visent une plus grande participation citoyenne au processus d'assistance. Il en est ainsi des Fils de la Charité, actifs dans le sud-ouest de la ville³⁷, et de curés qui,

33. Organisation nationale créée en 1953, qui fédère « toutes les œuvres et institutions catholiques de charité et d'assistance, de bien-être et de service social ». Elle agit comme un forum d'échange entre les acteurs des différents diocèses du Canada. Un des objectifs est de concilier les approches modernes de l'assistance avec la « véritable charité du Christ, car malheureusement trop de chrétiens ont perdu le vrai sens de la charité. » (*Caritas Canada*, s.é., s.d., p. 6-11, AC, Fonds FOCCF, boîte 60, chemise 690) Voir aussi L. FERRETTI et K.-X. THOMAS, « Montée de l'État providence... », p. 171-184.

34. Clément MERCIER et Suzanne LAMONT, « Les années 50 et 60 au Québec : une période de transition pour les pratiques sociales, entrevue avec Louis Beaupré », *Nouvelles pratiques sociales*, 8, 2 (automne 1995), p. 17.

35. L. FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique*, Montréal, Boréal, 1999, p. 155-167.

36. Sur les relations entre curés et travailleurs sociaux, voir Marie-Ange Bouchard, *Relations entre le clergé et une agence d'assistance familiale soit une étude de 140 cas classés en l'année 1946 au Bureau d'Assistance Sociale aux Familles*, Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 1948.

37. Le Collectif COURTEPOINTE, *Pointe Saint-Charles : un quartier, des femmes, une histoire communautaire*, Montréal : Les Éditions du remue-ménage, 2006, p. 44-47. Voir aussi Jean-Marc FONTAN, *Les corporations de développement économique*

sans participer à des organisations, prennent la parole publiquement pour défendre leurs paroissiens. Ils sont clairement influencés par l'animation sociale, courant d'origine française³⁸ qui fait son apparition au Québec à partir de 1963, en Gaspésie et à Montréal.

L'animation sociale telle que pratiquée dans le cadre du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) et du Conseil des Œuvres de Montréal (COM) vise la conscientisation et l'éducation des résidents des « zones défavorisées », terme qui se répand dans les années 1960, afin qu'ils prennent leur destin collectif en main. À la lecture des textes de Michel Blondin, animateur social du COM qui a probablement le plus écrit sur les premières expériences d'animation sociale à Montréal, on ne croirait pas que le mouvement ait des racines catholiques : il insiste surtout sur les méthodes, les approches et la description des projets d'animation sociale qu'il a dirigés dans Saint-Henri, et non sur les valeurs catholiques ou « d'humanisme chrétien » qui les sous-tendent³⁹. Les valeurs sont apparentées au catholicisme, sans avoir de dimension spirituelle. Seraient-ce là des indices d'une phase de transition, où la dimension strictement religieuse de l'assistance est d'abord reléguée au domaine personnel, avant d'être définitivement balayée par la déconfectionnalisation qui approche rapidement ?

C'est que l'animation sociale telle que pratiquée à Montréal est pétrie de divers courants de pensée qui traversent la période : catholicisme de gauche, oui, mais aussi les expériences américaines de rénovation urbaine, la guerre à la pauvreté et la démocratie participative⁴⁰. De plus, les animateurs sociaux, en agissant à l'échelle du quartier (et non de la paroisse), s'éloignent de la tradition catholique. En adoptant l'idée que la pauvreté est une injustice sociale, les animateurs sociaux ne sont pas en contradiction avec les valeurs catholiques : *Rerum Novarum*, 70 ans plus tôt, émettait déjà cette idée, renforcée par la prospérité d'après-guerre, qui en amène plus d'un à espérer

communautaire montréalaises. Du développement économique communautaire au développement local de l'économie, Thèse de doctorat (sociologie), Montréal, Université de Montréal, 1991, p. 199-202.

38. Laval DOUCET et Louis FAVREAU, « L'organisation communautaire de 1960 à aujourd'hui » dans Laval DOUCET et Louis FAVREAU (dir.), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991, p. 46.

39. Michel BLONDIN, « L'animation sociale en milieu urbain : une solution », *Recherches sociographiques*, 6, 3 (1965), p. 283-304 ; « Vie urbaine et animation sociale », *Recherches sociographiques*, 9, 1-2 (1968), p. 111-119 ; « Social Animation : Its Nature and Significance in le Conseil des Œuvres de Montréal » dans W.E. Mann (ed.), *Poverty and Social Policy in Canada*, Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1970, p. 400-407.

40. Conseil des Œuvres de Montréal, *Opération : rénovation sociale : Stratégie en vue de réduire les inégalités socio-économiques dans les zones défavorisées de Montréal*, Montréal, Conseil des Œuvres de Montréal, décembre 1966, p. 13 ; M. BLONDIN, « L'animation sociale en milieu urbain.. » ; « Vie urbaine et animation sociale ».

éradiquer définitivement la pauvreté. La coupure n'est donc pas si nette entre les animateurs sociaux et leurs prédécesseurs : ils se distinguent d'abord et avant tout par leur adhésion à l'idéal de participation.

Les valeurs endossées par les animateurs sociaux, leurs moyens d'action et leurs parcours personnels en ont amené plus d'un à faire des rapprochements entre action catholique et animation sociale, qui seraient unies par l'adhésion au catholicisme de gauche⁴¹. Les curés de paroisse qui apparaissent dans les sources consultées s'inscrivent dans cette mouvance par leur désir de voir une « réelle » démocratie s'instaurer, une démocratie qui tiendrait compte des revendications des populations défavorisées. Conscients que l'État est une force avec laquelle il faut désormais compter dans le domaine de l'assistance, tout comme les fédérations financières et les agences sociales, ils sont d'accord avec l'idée de participation, qui permettrait aux premiers concernés (les pauvres) d'avoir leur mot à dire dans l'administration et les pratiques d'assistance, les réformes urbaines. Alors que certains se font les porte-parole de leurs paroissiens face à la FOCCF et à l'État, d'autres participent au remplacement de services catholiques traditionnels par des services communautaires dans leur paroisse.

Ainsi, en 1967, le curé de Saint-Louis de France profite d'un passage à Radio-Canada pour faire remarquer au directeur général de la FOCCF, Gérard Frigon, que les relations entre les secteurs public et privé ne devraient pas seulement être le fait de la Fédération et de l'État, mais devraient aussi inclure les citoyens :

Je me demande si ce que vous [les dirigeants de la FOCCF] faites ne devient pas une excuse pour le gouvernement, une façon pour lui de se dispenser d'agir. De sorte que si vous vous employiez plutôt à éveiller la population à une politique sociale du gouvernement beaucoup plus adéquate, le gouvernement ne serait pas obligé lui-même de travailler sur le plan de la justice.⁴²

41. Donald MCGRAW, *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Les éditions coopératives Albert St-Martin, 1978, p. 158-159 ; Jacques PALARD, « Le « travail social » au Québec : de la logique religieuse à la rationalité étatique », *Service social*, 31, 1 (1982), p. 149 ; Andrée FORTIN, « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire » dans Jacques T. GODBOUT, *La participation politique. Leçons des dernières décennies*, Québec, Institut québécois de la culture, 1991, édition électronique (« Les classiques des sciences humaines »), p. 6-7 ; Jean-Pierre COLLIN, *La Ligue ouvrière catholique canadienne 1938-1954*, Montréal, Boréal, 1996, p. 23-25, 174. André-Marie Guillemette, quant à lui, se souvient qu'au début des années 1940, « Le service social (...) m'apparaissait très personneliste et ne pouvait en soi en aucune façon contredire ou infirmer la charité surnaturelle la plus pure et la plus engagée. » dans « Vingt-cinq ans de service social », *Communauté chrétienne*, 12, 70 (1973), p. 276.

42. *Présent*, 8 mars 1967, BAC, Fonds/collection Société Radio-Canada, ISN 166112, copie de consultation A1 2005-05-29. Entrevue réalisée par Michèle Juneau,

Les projets des animateurs sociaux amènent souvent les citoyens des quartiers défavorisés à réclamer des changements de la part des gouvernements : en démocratie, le gouvernement appartient aux citoyens, et lorsque ceux-ci se sentent délaissés par celui-là, il est légitime qu'ils se fassent entendre. L'animation sociale est aussi utile pour accélérer ou exiger des changements de la part des organisations privées, qui peuvent parfois paraître aussi inflexibles ou inaccessibles que les gouvernements.

Il apparaît donc que, dans un contexte où la présence institutionnelle de l'Église est en recul accéléré, certains curés de paroisse embrassent les principes de l'Église-communauté promus par Vatican II. Il est cependant difficile, à cause des sources disponibles, d'évaluer l'impact ou même le nombre de curés ayant cherché à s'engager auprès de leurs paroissiens, à explorer les nouvelles manières de pratiquer l'assistance. À l'instar d'autres intervenants sur la scène de l'assistance, ces prêtres cherchent à mobiliser les masses, pour qu'elles puissent enfin se faire entendre dans leurs propres mots. Nous percevons, au long de la période étudiée, un remaniement des modes d'intervention des membres du clergé, d'abord sous l'impulsion de communautés féminines, à partir des années 1920 et 1930, puis de certains curés, qui cherchent à agir de concert avec les populations défavorisées, dans une relation d'entraide qui ouvre la porte à la participation des personnes aidées. Une étude qui se pencherait sur l'action des communautés et des prêtres qui agissent dans le monde plutôt que dans le couvent, entre 1920 et 1970, permettrait assurément de mieux comprendre la diversité des modes d'intervention d'une Église qui tente de garder le pas avec les changements sociaux qui l'entourent et dont elle est partie prenante. Leurs interventions plus fréquentes et bruyantes, durant les années 1960, témoignent cependant d'une transformation du rôle joué par les curés dans certaines paroisses urbaines, surtout en milieu défavorisé.

Conclusion

Pris ensemble, ces épisodes montrent la volonté d'adaptation et même, de changement qui anime les autorités ecclésiastiques et une partie du clergé de Montréal en ce qui concerne l'assistance non institutionnelle au XX^e siècle. Les archevêques ont fait confiance à des laïcs, particulièrement aux hommes d'affaires se trouvant à la tête des fédérations, tout en s'appuyant sur des membres du clergé, qui ont adopté, sans difficulté apparente, les principes du travail social professionnel. Aux années 1960, les tenants de l'animation sociale et les curés de paroisse qui en sont proches semblent avoir

avec Raymond Michaud, vicaire à la paroisse Saint-Louis de France, et Gérard Frigon, travailleur social et directeur général de la FOCCF.

choisi la communauté au-dessus de l'institution, dans l'esprit contestataire de l'époque mais aussi dans l'esprit réformateur de Vatican II, qui a renouvelé les perspectives catholiques au sujet de la pauvreté⁴³. À travers les épisodes évoqués, un point commun émerge, soit l'abandon du vocabulaire et des images familiers aux catholiques en ce qui concerne la charité : salut des praticiens, sens du sacrifice, sacralisation du don sont généralement absents des discours. Fait surprenant, ces changements, pourtant importants, ne sont pas commentés ni expliqués à l'interne ou en public, accentuant la coupure plutôt que la réforme entre deux modes d'assistance aux pauvres. Les sources disponibles montrent une Église qui se retire de l'assistance non institutionnelle, son silence durant les travaux de la Commission Castonguay-Nepveu étant le point culminant de ce retrait. Alors que l'évolution de la SSVP correspond à ce que Gilles Routhier qualifie de perte de pertinence auprès des fidèles, l'attitude du clergé engagé dans le milieu est une adaptation au changement qui résulte, en bout de course, d'un glissement de la religion catholique dans un espace privé, distinct, en apparence, de l'exercice caritatif transformé. L'engagement renouvelé des quelques curés repérés dans les sources, dans la foulée de Vatican II, nuance un portrait déjà complexe de l'évolution du religieux dans l'assistance catholique montréalaise, et devra faire l'objet d'une attention plus soutenue, pour connaître les suites de ce bourdonnement d'activité somme toute modeste. En bout de course, le cas de l'assistance non institutionnelle à Montréal montre une sécularisation particulière, où le religieux cède le pas à d'autres valeurs, sous les encouragements de l'Église ; une sécularisation qui ne s'est pas produite envers et contre elle, mais par elle.

43. L. FERRETTI, *Brève histoire...*